

**Note de présentation brève et synthétique – Compte administratif 2017**  
**Commune de LONGEVES**

### I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2017 pour le budget principal et le budget annexe.

### II. La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

#### 2.1 Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les salaires du personnel communal, les subventions versées aux associations et les intérêts d'emprunts à payer.

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Code</b>	<b>Dépenses par chapitres</b>	<b>Réalisé 2017</b>
011	Charges à caractère général	177 970,10
012	Charges de personnel et frais assimilés	241 291,15
65	Autres charges de gestion courante	135 558,03
66	Charges financières	23 036,14
	<b>Total des dépenses</b>	<b>577 855,42</b>

#### 2.2 Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux recettes encaissées au titre des prestations fournies.

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Code</b>	<b>Recettes par chapitres</b>	<b>CA 2017</b>
70	Produits des services, ventes diverses	45 539,50
73	Impôts et taxes	348 630,93
74	Dotations, subventions et participations	154 596,12
75	Autres produits de gestion courante	18 871,85
76	Produits financiers	17,37
77	Produits exceptionnels	64,90
002	Excédent de fonctionnement reporté 2016	81 736,85
	<b>Total des recettes</b>	<b>649 457,52</b>

### III. La section d'investissement

La section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Ces dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

#### 3.1 Dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT		
<i>Code</i>	<i>Dépenses par chapitres</i>	<i>CA 2017</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	457 197,31
21	Immobilisations corporelles	43 931,31
	<b>Total des dépenses</b>	<b>501 128,62</b>

Il s'agit de l'achat de 2 débroussailleuses, des jeux pour enfants dans le jardin public et des travaux de voirie (chemin des Trois Tourailles).

#### 3.2 Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont des recettes patrimoniales (taxe d'aménagement sur les permis de construire) ou des subventions d'investissement.

INVESTISSEMENT		
<i>Code</i>	<i>Recettes par chapitres</i>	<i>CA 2017</i>
10	Dotations, fonds divers et réserves	35 076,33
13	Subventions d'investissement reçues	12 611,00
16	Emprunts et dettes assimilés	400 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	1 723,68
	<b>Total des recettes</b>	<b>449 411,01</b>

Le compte administratif de la commune présente :

- un excédent de fonctionnement de 71 602,10 €
- un besoin de financement en investissement de 51 717,61 €

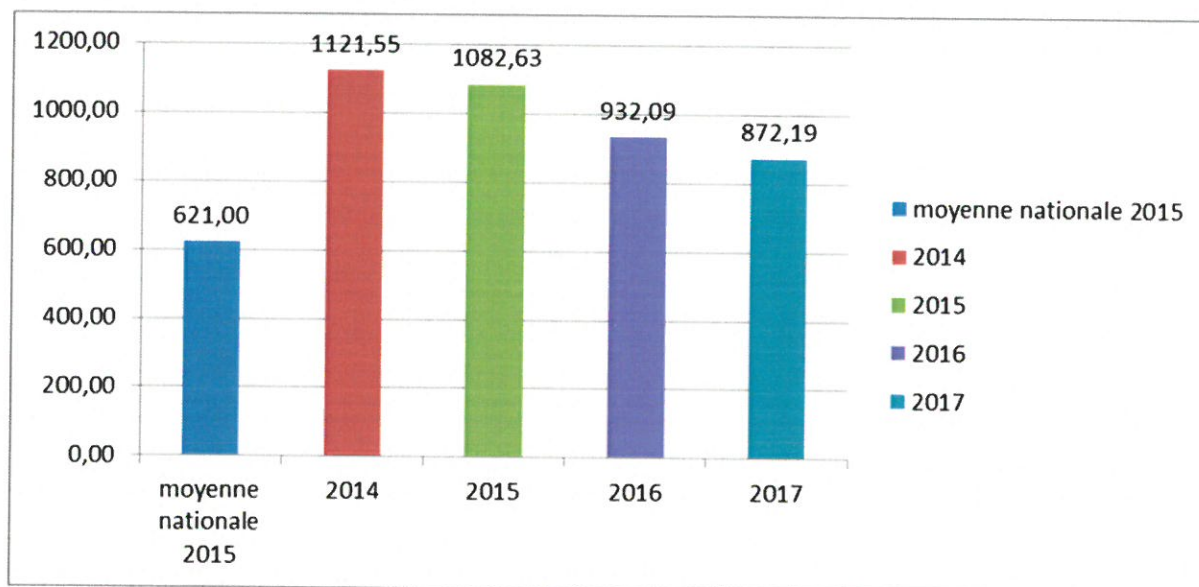
### IV. Réalisation globale budget principal et budget annexe

	Fonctionnement		Investissement	
	<i>dépenses</i>	<i>recettes</i>	<i>dépenses</i>	<i>recettes</i>
COMMUNE DE LONGEVES	577 855,42	649 457,52	501 128,62	449 411,01
LOCAL COMMERCIAL	6 081,93	10 321,80	0,00	41,00
<b>Total</b>	<b>583 937,35</b>	<b>659 779,32</b>	<b>501 128,62</b>	<b>449 452,01</b>

## V. Dette

	<b>Encours de la dette</b>
COMMUNE DE LONGEVES	832 944,57
<b>Total</b>	<b>832 944,57</b>

### Encours de la dette en euros par habitant



## VI. Principaux ratios

	CA 2017	moyenne nationale de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/population	620,58	627,00
Produit des impositions directes/population	297,99	331,00
Recettes réelles de fonctionnement/population	588,26	813,00
Dépenses d'équipement brut/population	45,020	328,00
Encours de la dette/population	932,08	639,00
DGF/population	137,42	190,00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	0,40	0,42
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	1,87	0,85
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0,08	0,40
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	1,58	0,79

## VII. Budget annexe

Le compte administratif du local commercial présente un excédent de fonctionnement de 4 239,87 euros et un excédent d'investissement de 41,00 euros.